



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle temporaire des délibérations du conseil municipal, située au 1, rue Principale Sud, à Sutton, le **3 octobre 2016**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante:

1.	Numéro de cadastre :	5 094 895 du cadastre du Québec
2016-90039	Numéro d'immeuble :	1900, chemin de la Vallée-Missisquoi
	Nature et effet de la demande :	La demande vise à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel à 125 mètres de la ligne de lot avant, alors que le règlement de zonage prévoit une marge de recul avant maximale de 100 mètres en zone RUR-09.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **14^e** jour du mois de **septembre** de l'an **2016**.

Julie Lamarche, OMA
Greffière adjointe